LHOIST et ENGIE signent un premier contrat d’électricité verte certifiée grâce à la blockchain

LHOIST et ENGIE ont conclu un contrat d’énergie renouvelable de 8,4 MW produite par des éoliennes en mer du Nord. En complément au système de Garanties d’origine, la consommation d’électricité verte sera certifiée grâce à la technologie blockchain. A travers ce contrat, LHOIST et ENGIE deviennent pionniers dans la certification de l’électricité renouvelable en Belgique.

LHOIST, entreprise spécialisée dans la production de chaux et l’extraction de minéraux, entend réduire significativement son empreinte carbone sur son marché historique en Belgique. Elle franchit aujourd’hui un pas important dans cette direction en concluant avec ENGIE un contrat d’achat d’électricité 100% verte produite par des éoliennes en mer du Nord au large des côtes belges. Ce contrat de 8.4 MW constitue pour LHOIST le premier achat d’électricité verte à grande échelle en Belgique. A titre de comparaison, l’accord entre LHOIST et ENGIE livrera sur base annuelle autant d’électricité verte qu’une installation photovoltaïque d’une surface de 300 000 m², soit 30 hectares. Le contrat couvre, en fonction des conditions météorologiques, jusqu’à 50% de la consommation de LHOIST en Belgique.

La technologie blockchain atteste en temps réel et de façon infalsifiable la consommation d’énergie verte des sites industriels de LHOIST, et en certifie l’authenticité au-delà des standards du système actuel des garanties d’origine. La plateforme web développée par ENGIE permet à LHOIST de visualiser en toute transparence sa consommation réelle d’énergie verte sous forme de certificats enregistrés quotidiennement dans la blockchain. D’autres modalités peuvent être ajoutées sur cette plateforme. A terme, la proportion d’énergie d’origine renouvelable dans la consommation d’électricité totale de LHOIST pourra par exemple être associée aux produits qu’elle manufacture, améliorant ainsi le bilan carbone de ses propres partenaires commerciaux.

“En tant qu’entreprise familiale, l’orientation à long terme de nos activités a toujours été au coeur de nos préoccupations. Aujourd’hui, notre engagement en faveur du développement durable est devenu un élément clé de la stratégie du Groupe. Ce projet est en parfaite adéquation avec les efforts que nous déployons pour contribuer à la transition vers la neutralité carbone. Ce contrat représente une première étape importante dans une stratégie d’achat d’énergie verte plus globale“, déclare Axel Ampolini, Directeur Général de Lhoist Western Europe.

Philippe Van Troeye CEO ENGIE Benelux : “ENGIE ambitionne d’être le leader de la transition zéro carbone « as a service », en développant des solutions intégrées et sur mesure pour aider nos clients à réussir leur propre transition énergétique. Ce contrat avec LHOIST en est la parfaite illustration. Nous ne nous limitons pas à vendre de l’énergie renouvelable. Nous améliorons également le suivi de la consommation d’électricité verte et nous permettons à LHOIST de garantir à ses propres clients la provenance de l’électricité utilisée dans la fabrication de leurs produits. Nous sommes fiers d’aider LHOIST à atteindre ses objectifs environnementaux en Belgique”.